

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 11 octobre 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 04 octobre 2024 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11 octobre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11 octobre 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Julien Ossola, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absents excusés : Bernadette Gaulot donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Stéphane Vernier donne pouvoir à Hervé Henri.

A été nommée secrétaire : Cécile Boutellier

28 – Renouvellement de la convention de prestations intégrées

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-1, L. 1524-5 et L. 1531-1,

Vu les statuts et le pacte d'actionnaires de la société SPL-XDEMAT,

Vu le projet de convention de prestations intégrées,

Le Conseil municipal, après examen, décide :

- d'approuver le renouvellement à compter du 01 janvier 2025, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires,
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention correspondante dont le projet figure en annexe.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 11 octobre 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT